



**Commune de BALGAU**  
Département du Haut-Rhin

**Procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal  
de la commune de Balgau  
de la séance du 14 mars 2016**

Nombre de conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 15  
Conseillers présents : 12

Sous la présidence de Monsieur Pierre ENGASSER, Maire.

Présents : ROUX Christophe, BIXEL Chantal, FULHABER Bernard, FURSTOSS Marcel  
FOURNEL Anne, BIXEL-BONJEAN Mélanie, JECKER Raphaël,  
WALTER Valérie, SCHERRER Dominique, KELLER Claude,  
BRENDLE Marie-Paule

Ont donné procuration :

- EGLER Sébastien donne procuration à FURSTOSS Marcel
- MININGER Patrice donne procuration à ROUX Christophe

Absent excusé et non représenté : KURY David

Absent non excusé : /

Secrétaire de séance : Laura RIEGERT

La séance est ouverte à 20h.

### **Ordre du jour**

0. Approbation du PV du 1<sup>er</sup> février 2016
1. Vote des taux d'imposition 2016
2. Emplois saisonniers
3. Droit de préemption urbain
4. Divers

## **0. Approbation du PV de la séance du 1er février 2016**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2016.

### **1. Vote des taux d'imposition 2016**

M. le 1<sup>er</sup> Adjoint soumet au conseil les bases d'imposition notifiées par les Services Fiscaux pour l'année 2016.

Le produit fiscal en découlant s'élève à 184 216 € et accuse une augmentation de 4 535 € par rapport à l'exercice 2015.

Le projet de fusion des communes n'étant pour l'heure pas encore définitif, M. le 1<sup>er</sup> Adjoint propose de reporter le vote des taux à la séance suivante.

Le Conseil prend acte et décide de reporter cette décision à la prochaine réunion.

### **2. Emplois saisonniers**

A l'instar des années précédentes, la commune souhaite faire appel aux jeunes du village pour renforcer l'équipe technique lors de la période estivale.

Néanmoins, pour des raisons budgétaires et d'organisation, il est proposé de limiter le nombre de candidats à 12, en les répartissant du 20 juin au 10 septembre inclus, par binôme de deux, sur le même principe que les années précédentes, à savoir une durée de deux semaines uniquement les matins, avec participation aux préparatifs et au rangement des festivités du 14 juillet.

Après délibération du Conseil, les critères d'attribution retenus sont les suivants :

- Peuvent postuler les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1998 et le 31 décembre 1999
- Priorité sera donnée aux jeunes n'ayant jamais travaillé pour le compte de la commune, en cas de place restante, priorité sera donnée aux plus âgés
- Les lettres de candidature seront à déposer en Mairie, durant les heures d'ouverture, du 04 au 15 avril.

### **3. Droit de Prémption Urbain**

- **Vente VITT Holger / PETERSCHMITT**

M. le Maire soumet au conseil la déclaration d'intention d'aliéner de M. Holger VITT portant sur une propriété cadastrée comme suit, section 41, parcelle 4 d'une contenance totale de 7,51 a située rue de Caudecoste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas faire valoir son droit de prémption.

**- Vente HEINRICHER Francine / KARI - JILLI**

M. le Maire soumet au conseil la déclaration d'intention d'aliéner de Mme Francine HEINRICHER portant sur une propriété cadastrée comme suit, section 2, parcelles 235/75 et 239/74 d'une contenance totale de 6,44 a située dans le lotissement les Bleuets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

**- Vente RIEGERT Céline / GEBER**

M. le Maire soumet au conseil la déclaration d'intention d'aliéner de Mme Céline RIEGERT portant sur une propriété cadastrée comme suit, section 2, parcelle 232/80 et section 17 parcelles 322 et 325/74 d'une contenance totale de 6,68 a située dans le lotissement les Bleuets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

**4. Divers**

**4.1. Dégât de matériel**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à l'issue de la Féerie des Granges de l'Avent, l'un des WC autonomes loués par la commune pour le Foyer Club a été abîmé mais qu'on n'en connaît pas le responsable.

L'assurance de la commune ne prend pas en charge cette dégradation, la location n'ayant pas été signalée.

Le Conseil décide :

- de prendre en charge la réparation, à titre exceptionnel
- que les responsables du Foyer Club devront effectuer un état de lieux d'entrée et de sortie du matériel avec la société.

**4.2. Demande de prise en charge financière pour les Granges**

Monsieur le Maire soumet au Conseil, à l'instar des années précédentes, la demande du Foyer-Club pour la prise en charge de deux spectacles dans le cadre de la Féerie des Granges de l'Avant 201, la prise en charge de la location des WC autonomes ainsi que du coffret électrique provisoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil reconduit l'aide attribuée, pour des montants identiques à 2015, pour les prestations indiquées ci-dessus.

**4.3. Demande de subvention**

L'association française des sclérosés en plaques (AFSEP) a transmis une demande de subvention pour l'exercice 2016.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite à cette demande.

#### **4.4. Evolution de la délinquance**

Monsieur le Maire a participé à l'inspection et au bilan de la Gendarmerie de Neuf-Brisach au mois de février dernier.

Au cours de cette réunion un récapitulatif général détaillé de l'évolution de la délinquance par commune a été transmis. Il est notamment constaté une évolution des cambriolages sur notre territoire.

#### **4.5. Tour de table**

- M. FULHABER, Adjoint au Maire, fait un point suite au rendez-vous avec l'ADAUHR sur la sécurisation des entrées
- Mme BRENDLE fait état de l'avancement de la fresque. Une inauguration est prévue fin juin début juillet
- Un point est effectué sur les terrains du lotissement les Bleuets
- Un point est fait sur la réunion entre les communes de Balgau et Nambsheim au sujet de la fusion.

#### **4.6. Calendrier**

- Lundi 21 mars à 19h30 : réunion des 3 Municipalités
- Mardi 22 mars à 20h00 : réunion de travail sur le projet de fusion
- Jeudi 31 mars à 19h00 : commission des finances
- Jeudi 07 avril à 20h00 : Conseil Municipal (budget)

La séance est levée à 22h50.